



Demande d'aide à l'expertise "Champions du territoire"

Le dispositif d'aide à l'expertise "Champion du territoire" est un soutien financier à la structuration, à la diversification et au développement à l'international des PME et startups porteuses du territoire, pouvant s'élever jusqu'à 15 000 € HT.

Remplissez le formulaire de demande d'aide à l'expertise "Champions du territoire"

> **Objectif** : Accompagner le développement des PME et start-ups

> **Besoin d'aide ?** Appelez le 06 11 25 64 11 ou écrivez à : pde@limoges-metropole.fr
